

1. Interpellation déposée par Monsieur Van Damme relative à l'emplacement du marché à Molenbeek-Saint-Jean.

Interpellatie ingediend door Mijneer Van Damme betreffende de locatie van de markt in Sint-Jans-Molenbeek.

M. le Président :

Je cède la parole à Monsieur Van Damme pour la lecture de son interpellation relative à l'emplacement du marché à Molenbeek-Saint-Jean. Ik geef het woord aan Mijneer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Beste Mevrouw de Burgemeester,

Elke donderdag en zondag vindt er in het centrum van de gemeente een markt plaats. De donderdagmarkt is bekend ver buiten de grenzen van Brussel en zelf over onze landsgrenzen heen. Niet zelden zijn er klanten uit Nederland, Duitsland en Frankrijk die afzakken naar onze markt. Ze is een soort visitekaartje van onze gemeente en bepaalt in belangrijke mate mee ons imago. Ook de zondagmarkt, een paar jaar geleden nog op stervens na dood, leeft weer op. Er zijn meer handelaren én meer klanten.

Traditioneel vonden beide markten al sinds mensenheugenis plaats op het gemeenteplein. Als centrale plaats in onze gemeente is dit al heel lang een evidentie.

Tijdens de heraanleg van het plein, werden beide markten verplaatst. De zondagmarkt staat voortaan op het Sint-Jans-Baptiste Voorplein. De donderdagmarkt is (gedeeltelijk) verplaatst naar de Sint-Mariastraat, dit tot onvrede van een aantal buurtbewoners. Die vreesden overlast door lawaai en vuil, hetgeen effectief ook regelmatig het geval is. Toch konden vele bewoners deze oplossing aanvaarden omdat ze beperkt was in de tijd.

Die tijdelijkheid werd in het verleden duidelijk gecommuniceerd. Maar ze blijkt ook overduidelijk uit de heraanleg van het plein zelf. Daarbij werd, onder andere op vraag van de schepenen bevoegd voor economie en handel in de vorige legislatuur, veel plaats gelaten voor de markt op het plein. Er werden bijna geen bomen gepland, geen grote fonteinen én het straatmeubilair werd tot het minimum beperkt. Het resultaat is een minimalistisch uitgerust plein, dat er best mag zijn zonder markt, maar dat vooral ook uitgerust is voor het ontvangen van een markt.

Ik ontving echter recent een aantal vragen van buurtbewoners die vrezen dat de markten definitief op het nieuwe plaatsen zouden blijven. Dat zou niet alleen problematische zijn voor sommige bewoners, maar het zou ook een enorm jammere zaak zijn voor een gemeenteplein dat er veel groener en minder leeg had kunnen uitzien. Bovendien gaat het in tegen de historische roeping van dit plein.

Vandaar mijn vragen:

1. Wanneer zullen de zondag- en de donderdagmarkt terugkeren naar het gemeenteplein?

2. Waarom is dit niet vroeger gebeurd? De heraanleg is immers al meer dan 6 maand achter de rug.
3. Indien de markten op de huidige plaatsen bewaard blijven, wat zijn hiervoor de redenen?
4. Hoe zal er - in alle gevallen - gecommuniceerd worden met de buurtbewoners? Werden deze hierover geconsulteerd?

Entre-temps, j'avoue que j'ai eu des informations contradictoires dans la presse, et j'ai l'impression qu'ils ont été poussés dans le dos suite à mon interpellation. Mais bon, vous allez peut-être nier cela. De toute façon, j'ai compris via la presse, mais je vous en demande confirmation aujourd'hui, que suite à mon interpellation, vous avez décidé de déplacer de nouveau le marché vers la Place communale et donc, j'espère que ce sera véritablement le cas et j'espère surtout aussi que les riverains en seront informés à brève échéance et que ce sera une décision définitive et pas une décision temporaire.

J'ai ajouté une petite suggestion, qui n'est pas dans mon interpellation, c'est de ne pas tarder à réaménager la partie de la rue Comte de Flandre et peut-être même du Parvis où se déroulent les autres parties du marché et on pourrait prévoir un réaménagement beaucoup plus agréable pour faire le marché et aussi d'ailleurs pour la vie quotidienne.

Merci.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Monsieur Van Damme, merci pour votre interpellation que vous aviez déjà introduite le mois passé. Je vais commencer par vous rassurer, ce n'est pas votre interpellation qui a fait que nous avons en toute urgence décidé de réimplanter le marché sur la Place communale. Je sais très bien qu'on veut comme ça systématiquement récupérer les lauriers, mais ce n'est pas du tout le cas. Le retard s'explique pour deux grandes raisons, la première c'est qu'il fallait réceptionner cette place dans le cadre de la convention que nous avons avec Beliris et suite à des petits problèmes techniques, cela a pris du temps. Vous savez très bien que pouvoir atterrir avec Beliris n'est jamais évident. Mais il y a quand même des procédures qu'il faut respecter, ce que nous avons fait. Maintenant que ça a été réceptionné, la volonté du collège a été bien évidemment de ramener ce marché sur cette Place communale et ce depuis plus d'une année. Donc, sauf si vous avez décidé d'introduire votre interpellation il y a plus d'un an, je vous confirme aujourd'hui que pour le collège, en concertation non seulement avec les services, mais surtout avec les habitants de la rue Sainte-Marie qui connaissaient énormément de problèmes liés à l'implantation de ce marché et que vous connaissez certainement, à savoir détérioration de l'espace public, problèmes de bruit etc. Nous avons ici à maintes reprises entendu les suppliques les habitants, aussi bien de la rue des Quatre-Vents que du quartier de la Place de la Duchesse et aussi de la rue Sainte-Marie et donc, la volonté était là. Mais donc, il fallait tout d'abord réceptionner cette place, ce qui a été fait et ensuite, il fallait évidemment faire en sorte de modifier le règlement dans le cadre du retour du marché. Parce que cette place, il faut le rappeler, a coûté quand même 2.200.000 € et on ne pouvait pas laisser les maraîchers se réinstaller comme ça, comme dans le passé. Donc, nous avons réorganisé ce marché, vous allez voir

que la disposition a complètement changé, mais aussi faire respecter le règlement qui a été modifié pour être sûr par exemple que les gros camions ne viennent pas dépasser cette magnifique place. Donc, dès demain, le marché retrouvera la Place communale, comme ça a été annoncé dans une communication qui a été faite via la presse, mais aussi à travers des courriers qui ont été adressés à tous les maraîchers, non seulement leur donner la date de retour, mais surtout les nouvelles dispositions réglementaires qui vont encadrer le retour du marché sur cette place.

La deuxième chose, vous l'avez dit dans votre intervention, les places qui se situent dans le centre des communes sont par définition le lieu idéal pour accueillir des marchés et donc, dans ce cadre-là, il est prévu un retour sur la Place de la Duchesse une fois que le problème et les écueils seront résolus.

Le marché du dimanche reviendra bien évidemment à sa place historique. Je vous remercie pour votre attention.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Juste pour être tout à fait clair, est-ce que vous avez aussi informé les riverains des deux endroits, donc tant de la Place communale que de la rue Sainte-Marie ? Parce que vous parlez du marché, mais pas des riverains.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin.

M. l'Echevin El Khannouss :

Oui effectivement, une information a été faite par différents canaux par rapport aux habitants. Ça s'est fait de manière beaucoup plus large que par rapport exclusivement aux riverains. Il y a eu des toutes-boîtes et des affiches.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

On va parler alors d'une heureuse coïncidence, mon interpellation avec votre déménagement...

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

L'incident est clos.